

INVITATION CONGRÈS 26/27 OCTOBRE 2024

Centre de Congrès Davos, Talstrasse 49a

Début samedi : 13h00

Début dimanche : 09h00

Envoi l du 14 août 2024



Chères et chers camarades,

Nous nous réjouissons de vous accueillir à Davos le week-end des 26 et 27 octobre. Notre Congrès de deux jours sera l'occasion de débattre de sujets d'actualité, de prendre des décisions importantes pour les années à venir et d'échanger avec nos deux membres du Conseil fédéral. La convivialité ne sera pas en reste, notamment lors de la légendaire fête du Congrès du samedi soir.

Sur le plan du contenu, nous discuterons d'un papier de position sur l'accès aux et la crise des médicaments, et nous présenterons l'avancée des travaux relatifs à l'initiative pour une caisse maladie publique. En outre, nous nous pencherons sur un papier de position sur le frein à l'endettement. Celui-ci agit aujourd'hui comme un frein au pouvoir d'achat et renforce les inégalités. Avec une résolution de la Présidence sur la situation au Proche-Orient, nous porterons également notre regard au-delà de la Suisse. Vous recevrez le texte de la résolution avec l'envoi II, prévu le 25 septembre.

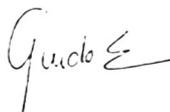
Sur le plan statutaire, les élections de la Présidence et des dix membres librement élu-es du Conseil de parti sont à l'ordre du jour. Nous invitons les Partis cantonaux, les sections et toutes les autres instances du parti habilitées à présenter des candidatures à motiver leurs membres à se porter candidat-es au Conseil de parti d'ici au 11 septembre.

Nous nous réjouissons de vous revoir bientôt à Davos ! D'ici là, nous nous engageons de toutes nos forces contre le projet LPP qui, malgré des cotisations plus élevées, conduit à une baisse des rentes – alors que l'industrie financière continue d'encaisser des milliards. Parallèlement, un oui à l'initiative biodiversité nous permettra de protéger les bases de la vie pour nous et pour les générations futures.

Salutations cordiales et solidaires,



Tom Cassee
Secrétaire général



Eleonora Guido
Coordinatrice des instances du Parti



Colette Siegenthaler
Cheffe de projet Événements

TABLE DES MATIÈRES

1	Procédure d'inscription	4
2	Délais	7
3	Ordre du jour provisoire (L'ordre peut encore changer)	8
4	Envois	10
	Envoi I	10
	Envoi II	11
5	Procédure et délais pour les propositions et résolutions	12
	Amendements relatifs aux deux papiers de position « Crise du médicament : le PS demande une stratégie d'industrie pharmaceutique publique » et « Mettre fin à la lutte des classes par le haut, désentraver l'avenir : une poli-tique financière favorable au pouvoir d'achat, à la justice sociale et à l'avenir »	12
	Propositions et résolutions	12
6	Délégué-es	13
7	Élections	14
	Élection de la Présidence	14
	Candidatures pour la Présidence	14
	Élections des 10 membres librement élu-es du Conseil de parti	15
	Candidatures comme membre librement élu-e du Conseil de parti	15
8	Procès-verbal du Congrès du 24 février 2024	16
9	Rapport annuel	17

1 PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Délai d'inscription pour les délégué-es au Congrès : Mercredi, 11 septembre 2024

- En ligne : www.pssuisse.ch/davos2024
- Grâce au formulaire d'inscription par courriel à : congres-inscription@pssuisse.ch
- Grâce au formulaire d'inscription par la poste : PS Suisse, Congrès,
Theaterplatz 4, 3011 Berne

Inscriptions

Toutes et tous les délégué-es sont tenu-es de s'inscrire aux Congrès du PS Suisse.

Délégué-es des sections : les sections peuvent désigner des délégué-es en fonction du nombre de leurs membres dans le livret des sections. Par conséquent, seules les sections sont autorisées à inscrire des délégué-es. Les délégué-es ne peuvent donc pas s'inscrire eux-mêmes. **Il n'y a pas de délégué-es fixes** – vous pouvez choisir à chaque fois qui vous représentera. Les personnes qui ont déjà participé à un Congrès du parti ne sont pas automatiquement réinscrites.

Veuillez noter que les autres délégué-es (représentant-es des Partis cantonaux, membres du Groupe socialiste aux Chambres fédérales et membres du Conseil de parti, Femmes socialistes suisses, PS Migrant-e-s, PS queer, PS60+ et JS Suisse) ne sont pas automatiquement inscrits pour le Congrès et doivent donc s'inscrire eux-mêmes.

Nombre de délégué-es et composition du Congrès du parti

Une brochure contenant des informations sur le nombre de délégué-es que chaque section peut envoyer est disponible sur le site Internet : www.pssuisse.ch/davos2024. Le nombre de délégué-es par section pour le Congrès y est clairement indiqué.

Langue des signes

En fonction de la demande, il est prévu d'offrir une interprétation simultanée en langue des signes (en allemand/DSGS et/ou français/LSF) lors du Congrès. Pour évaluer cette nécessité, veuillez-nous en informer **avant le 30 septembre 2024** en indiquant quelle langue est souhaitée en adressant un courriel à congres@pssuisse.ch.

Personnes malentendantes

Les personnes porteuses d'implants peuvent nous le signaler à l'avance par mail (congres@pssuisse.ch) **jusqu'au 30 septembre 2024** afin que nous puissions commander des amplificateurs de casque.

Personnes malvoyantes

Les personnes atteintes d'une déficience visuelle peuvent nous le signaler par e-mail (congres@pssuisse.ch) d'ici **au 30 septembre 2024**, afin que nous puissions leur envoyer les présentations PowerPoint à l'avance.

Personnes en fauteuil roulant

Pour des raisons d'organisation, nous prions les personnes se déplaçant en fauteuil roulant de nous contacter au préalable par courriel (congres@pssuisse.ch) **avant le 30 septembre 2024**, afin que nous puissions clarifier leurs besoins individuels.

Aide financière en cas de besoin

Tous les camarades doivent pouvoir participer aux événements du parti, même celles ou ceux qui ont peu de moyens. Les partis cantonaux, sections, organes, etc. sont invitées à soutenir financièrement leurs délégué-es en cas de besoin (frais de déplacement, repas, éventuellement hébergement). Si une solution ne peut être trouvée et que des difficultés financières persistent, nous vous invitons à prendre contact avec nous (congres@pssuisse.ch).

Garderie

Pendant le Congrès, le PS Davos organise un service de garde d'enfants pour quatre enfants ou plus. Pour des raisons d'organisation, si cette offre vous intéresse, une inscription écrite avec le nom et l'âge de l'enfant ou des enfants doit être envoyée à l'adresse e-mail suivante **avant le 30 septembre 2024** : congres@pssuisse.ch. Le PS Suisse informera ensuite par écrit les personnes intéressées de la mise en place ou non de la garderie.

Contingents d'hôtels

Sous le lien suivant, des chambres d'hôtel prévues pour le PS Suisse peuvent être réservées : <http://www.davoscongress.ch/SP-PS/Accommodation>.

Fête du Congrès

Nous vous invitons à réserver dès aujourd'hui la soirée du samedi 26 octobre 2024 pour la fête du Congrès, car celle-ci promet de nombreux moments forts. De longues rangées de tables nous permettront de faire un **voyage culinaire à travers les Grisons** lors d'une « **Ta-volata** ». Outre la dégustation en commun de spécialités grisonnes, la fête du Congrès offre la possibilité de discuter avec des camarades de toute la Suisse et d'échanger personnellement avec des membres du Groupe socialiste aux Chambres fédérales, des invité-es internationaux-ales ainsi que **la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider** et **le conseiller fédéral Beat Jans**.

Après cette agréable table ronde, nous poursuivrons avec un **concert du groupe « Die Verwalter »** – le landammann de Davos et son administration font de **la politique en musique**. Ensuite, nous pourrons nous réjouir des **60 minutes de playlist** du conseiller d'État grison Peter Peyer – qui ne fera certainement pas danser que les chaussettes rouges. Et en dernier recours, le **programme de danse démocratique de base des Grisons** vous fera définitivement transpirer – et les boissons fraîches disponibles vous rafraîchiront.

Nous nous réjouissons de trinquer et de bavarder avec vous à Davos. Au plus tard dans l'envoi 2 du 25 septembre 2024, toutes et tous les délégué-es et invité-es inscrits apprendront comment s'inscrire à la fête.

2 DÉLAIS

Vous trouverez ci-dessous toutes les dates importantes, y compris les délais de dépôt des demandes et des candidatures jusqu'au Congrès des 26 et 27 octobre 2024.

14 août 2024	Premier envoi aux sections, aux Partis cantonaux et aux autres structures du Parti habilitées à soumettre des propositions
11 septembre 2024	Délai d'inscription pour les délégué-es et les invité-es
11 septembre 2024	Échéance du premier délai pour les propositions des sections, des Partis cantonaux et des autres structures du Parti habilitées à soumettre des propositions
11 septembre 2024	Délai de postulation
25 septembre 2024	Deuxième envoi aux délégué-es et invité-es inscrit-es au Congrès
9 octobre 2024	Échéance du deuxième délai pour les propositions pour les délégué-es au Congrès
18 octobre 2024	Documentation finale
26 et 27 octobre 2024	Congrès à Davos

3 ORDRE DU JOUR PROVISOIRE (L'ORDRE PEUT ENCORE CHANGER)

Samedi 26 octobre 2024

- 13h00**
1. **Ouverture et salutations**
 2. **Points relatifs au déroulement du Congrès**
 3. **Salutations et discours de Mattea Meyer et Cédric Wermuth**
Co-présidence du PS Suisse
 4. **Procès-verbal du Congrès du 24 février 2024**
 5. **Actualités politiques**
 6. **Discours de la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider**
 7. **Papier de position du PS Suisse : « Mettre fin à la lutte des classes par le haut, désentraver l'avenir : une politique financière favorable au pouvoir d'achat, à la justice sociale et à l'avenir »**
 - Présentation et discussion
 - Traitement des propositions et discussion
 - Adoption du papier de position
 8. **Affaires statutaires**
 - Adoption des comptes annuels 2023
 - Élections de renouvellement complet de la Présidence
 - Élection de dix membres librement élu-es du Conseil de parti
 9. **Propositions et résolutions : première partie**
 - Anna Miotto (JUSO) et autres : Pour construire un monde meilleur, sortons du Conseil fédéral et entrons dans l'opposition ! (*reporté par le Congrès du 24.02.2024*)
- 18h00**
10. **Communications diverses et clôture du 1^{er} jour du Congrès**
- dès 18h00** **Apéritif et fête du Congrès**

Dimanche 27 octobre 2024

- 09h00**
11. **Ouverture et salutations**
 12. **Poursuite de l'ordre du jour de la veille**
 13. **Rapports**
 - Rapport annuel 2023
 - Rapport du Conseil de parti et perspectives politiques
 14. **Papier de position du PS Suisse : « Crise du médicament : le PS demande une stratégie d'industrie pharmaceutique publique »**
 - Présentation et discussion
 - Traitement des propositions et discussion
 - Adoption du papier de position
 15. **Assurance-maladie publique**
 - État des travaux pour le lancement d'une initiative sur l'assurance-maladie publique
 16. **Discours du conseiller fédéral Beat Jans**
 17. **Soutien aux initiatives et aux référendums**
 - Soutien à l'initiative populaire pour la signature du traité d'interdiction des armes nucléaires
 - Éventuellement autres
 18. **Éventuelles recommandations de vote pour des votations fédérales**
 19. **Propositions et résolutions : deuxième partie**
- 15h30**
20. **Divers**

4 ENVOIS

Envoi I

L'envoi I sera adressé par courriel le 14 août 2024 **à toutes les sections et à tous les Partis cantonaux** du PS Suisse, **ainsi qu'aux autres instances du Parti habilitées à soumettre des propositions**. Les délégué-es déjà inscrit-es reçoivent également l'envoi I pour information.

Le premier envoi par courriel comprend le livret du Congrès, qui inclut les documents suivants :

- L'ordre du jour provisoire
- Des informations relatives aux inscriptions, aux délais et aux objets du Congrès
- Lien vers les contingents d'hôtels
- Le papier de position « Crise du médicament : le PS demande une stratégie d'industrie pharmaceutique publique »
- Le papier de position « Mettre fin à la lutte des classes par le haut, désentraver l'avenir : une politique financière favorable au pouvoir d'achat, à la justice sociale et à l'avenir »
- Fiche d'information pour les amendements au papier de position
- Formulaire pour les amendements au papier de position
- Appel à candidature pour la Présidence
Délai de postulation : 11 septembre 2024
- Appel à candidature pour les 10 membres librement élu-es du Conseil de parti
Délai de postulation : 11 septembre 2024
- [Le lien Internet](#) vers le formulaire d'inscription, y compris les directives pour le calcul du nombre de délégué-es des sections ayant le droit de vote (cf. livret destiné aux sections).
Délai d'inscription : 11 septembre 2024
- Livret destiné aux sections (y compris les directives pour le calcul du nombre de délégué-es des sections ayant le droit de vote)
- Rapport annuel 2023
- Le procès-verbal du Congrès du 24 février 2024

Envoi II

Le deuxième envoi sera effectué le 25 septembre 2024. Il sera envoyé **directement aux délégué-es et aux invité-es inscrit-es** et comprendra :

- L'ordre du jour définitif
- Le règlement du Congrès
- La version retravaillée du papier de position « Crise du médicament : le PS demande une stratégie d'industrie pharmaceutique publique »
- La version retravaillée du papier de position « Mettre fin à la lutte des classes par le haut, désentraver l'avenir : une politique financière favorable au pouvoir d'achat, à la justice sociale et à l'avenir »
- Candidatures reçues pour la Présidence
- Candidatures reçues pour les 10 membres du Conseil de parti directement élu-es par le Congrès
- Les éventuels documents relatifs aux votations
- Les comptes annuels 2023
- Rapport du Conseil de parti et perspectives politiques
- Propositions et résolutions
 - Résolution d'Anna Miotto (JS Suisse) et autres : Pour construire un monde meilleur, sortons du Conseil fédéral et entrons dans l'opposition ! (*reportée du Congrès du 24 février 2024*)
 - Résolution de la Présidence sur la situation au Moyen-Orient
- Soutiens éventuels à des initiatives ou référendums
 - Soutien à l'initiative pour l'interdiction des armes nucléaires
- Des informations sur le lieu du Congrès
- Informations relatives à l'inscription à la fête du samedi soir 26 octobre 2024

5 PROCÉDURE ET DÉLAIS POUR LES PROPOSITIONS ET RÉOLUTIONS

Amendements relatifs aux deux papiers de position « Crise du médicament : le PS demande une stratégie d'industrie pharmaceutique publique » et « Mettre fin à la lutte des classes par le haut, désentraver l'avenir : une poli-tique financière favorable au pouvoir d'achat, à la justice sociale et à l'avenir »

Pour les deux papiers de position, c'est l'ensemble du document qui peut faire l'objet d'une demande.

Nous prions les sections, les Partis cantonaux et autres membres du Parti autorisés à formuler des propositions de nous les faire parvenir jusqu'au **11 septembre 2024** par courriel à l'adresse suivante : congres-proposition@pssuisse.ch

Les amendements nous parvenant après ce délai ne seront pas prises en compte.

Veillez s'il vous plaît utiliser **le formulaire de propositions** et respecter la **fiche d'information** pour les propositions sous : www.pssuisse.ch/davos2024

Sur la base de ces propositions, le papier sera retravaillé. **Les deuxièmes versions** seront directement transmises aux délégués et invité-es inscrits le 25 septembre 2024. Les délégués au Congrès pourront à nouveau y apporter des propositions et faire parvenir celles-ci jusqu'au jeudi **9 octobre 2024, 18h00**.

Propositions et résolutions

Les propositions et résolutions doivent être déposées jusqu'au **11 septembre 2024** à l'adresse congres-proposition@pssuisse.ch.

Toutes les propositions et résolutions doivent être envoyées en **format Word** et par courriel à : congres-proposition@pssuisse.ch.

6 DÉLÉGUÉ-ES

Nombre de délégué-es aux Congrès du PS Suisse

Article 14 : Le Congrès

1. Le Congrès est l'organe supérieur du Parti. Ses décisions ont aussi force obligatoire pour les Partis cantonaux, les fédérations de district et les sections.
2. Le Congrès est composé :
 - a. des délégué-es des sections,
 - b. des membres du Conseil de parti,
 - c. des membres du Groupe socialiste aux Chambres fédérales,
 - d. de douze déléguées des Femmes socialistes,
 - e. de douze délégué-es du PS 60+,
 - f. de douze délégué-es du PS Migrant-es,
 - g. de douze délégué-es du PS queer,
 - h. de deux délégué-es par Parti cantonal,
 - i. de douze délégué-es de la JS Suisse,
 - j. d'un-e délégué-e du groupe socialiste du personnel fédéral,
 - k. des représentant-es des organisations suivantes, sans droit de vote :
 - Union syndicale suisse (USS),
 - Solidar Suisse, Solifonds, Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO),
 - Les sections de Partis socialistes étrangers en Suisse, de même que d'autres organisations proches du PS.
3. Chaque section a droit à un-e délégué-e. Lorsqu'une section compte plus de 50 membres, elle a droit à un-e délégué-e supplémentaire par tranche de 60 membres. Chaque nouvelle tranche, même partielle, donne droit à un délégué-e supplémentaire. Les délégué-es doivent être membres de la section qu'ils représentent.

Nombre de délégué-es par section au Congrès, table de calcul

Membres	Délégué-es
0-50	1
51-110	2
111-170	3
171-230	4
231-290	5
291-350	6
351-410	7
411-470	8
471-530	9
531-590	10

7 ÉLECTIONS

Élection de la Présidence

Conformément à l'article 14, chiffre 7e des statuts, le Congrès est compétent pour l'élection et la réélection (tous les deux ans) de la Présidence du parti ainsi que des deux à cinq vice-président-es librement élu-es du parti.

Actuellement, les membres sont :

Co-présidence :

- Mattea Meyer, Co-présidente, *se représente*
- Cédric Wermuth, Co-président, *se représente*

Vice-présidence :

- Jacqueline Badran, vice-présidente, *se représente*
- Valérie Piller Carrard, vice-présidente, *se représente*
- Jon Pult, vice-président, *se représente*
- David Roth, vice-président, *se représente*
- Samuel Bendahan, vice-président, *désormais membre d'office de la Présidence du PS Suisse en tant que co-président du Groupe socialiste aux Chambres fédérales.*

Une mise à jour du complément annoncé le 14.08.2024 concernant les candidatures de renouvellement a été fait le 19.08.2024.

Samuel Bendahan et Samira Marti, co-président-es du Groupe socialiste aux Chambres fédérales, Mirjam Hostetmann, présidente de la JS Suisse, ainsi que Tom Cassee, secrétaire général du PS Suisse, sont membres de droit de la Présidence du PS Suisse.

Candidatures pour la Présidence

Les candidatures pour un siège à la Présidence du PS Suisse peuvent être déposées jusqu'au **mercredi 11 septembre**.

Les candidatures, accompagnées d'une courte biographie (une page) et d'une lettre de motivation (une page), doivent être remises au PS Suisse, Congrès, Colette Siegenthaler, Theaterplatz 4, 3011 Berne. Courriel : congres@pssuisse.ch

Élections des 10 membres librement élu-es du Conseil de parti

Selon les statuts, article 14, alinéa 7f, le Congrès est responsable de l'élection et de la réélection (tous les 2 ans) des 10 membres librement élu-es du Conseil de parti.

Les membres librement élu-es du Conseil de parti suivant-es se représentent:

- Sina Eggimann
- Felix Hoesch
- Robin Jolissaint
- Carlo Lepori
- Hannah Pfalzgraf
- Onaï Reymond
- Nenad Stojanovic
- Renato Werndli

Aresu Rabbani et Nadia Kuhn vont quitter leur poste pour des raisons de temps. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement et leur grande implication.

Candidatures comme membre librement élu-e du Conseil de parti

Tous les membres engagé-es dans la base du Parti peuvent se porter candidat-es pour ces sièges.

L'élection au Conseil de parti s'accompagne également de l'obligation d'assister aux réunions du Conseil de parti, qui ont lieu quatre fois par an, et de s'engager avec intérêt et motivation en faveur des objectifs de notre Parti.

Les candidatures pour ce siège peuvent être soumises jusqu'au **mercredi, 11 septembre 2024**. Nous prions tous les Partis cantonaux, sections, organes et autres instances du parti habilités à faire des propositions d'**attirer l'attention des membres sur ce délai lors de la transmission des documents ou lors des réunions**.

Les candidatures, accompagnées d'une courte biographie (une page) et d'une lettre de motivation (une page), doivent être remises au PS Suisse, Congrès, Colette Siegenthaler, Theaterplatz 4, 3011 Berne. Courriel : congres@pssuisse.ch

8 PROCÈS-VERBAL DU CONGRÈS DU 24 FÉVRIER 2024

Le procès-verbal du Congrès du 24 février 2024 est publié et peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.pssuisse.ch/davos2024.

9 RAPPORT ANNUEL

Le nouveau rapport annuel 2023 peut être consulté sur notre site Internet (<https://www.sp-ps.ch/fr/rapport-annuel/annee-2023/>). Il contient de nombreux éléments passionnants, comme par exemple la rétrospective vidéo sur les élections fédérales de Cédric et Mattea, des déclarations de quelques-un-es de nos plus de 1 000 nouvelles et nouveaux membres, ainsi que des faits et chiffres sur l'année socialiste 2023.

Le PDF du rapport annuel se trouve dans les documents du Congrès.